



Olympiade 2012/2016
Saison 2012/2013

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 18 mars 2013

PV n°4

Présents : M. GAUDEL, P. HAMON, C.E. LARRIBE, G. PELLAN, F. RAMARD

Invitée : S. JESUS

Invité : G. MABILLE

Excusés : V. LE THOMAS, JM LEFEVRE, A. LETO

Assistent : C. DUPEUX, C. PENNAMEN

1- Approbation PV

- CD n°2 05/12/2012

C.E. LARRIBE est contre la modification des statuts concernant la suppression des vérificateurs aux comptes.

Abstention C.E. LARRIBE

Le PV est approuvé à la majorité

- CD n°3 29/01/2013

Aucune remarque particulière. Le PV est approuvé à l'unanimité

- Réunion « Plan de développement » n°1 15/02/2013

Ce n'est pas un PV, juste une information donc le document n'est pas à voter

- BD n°2 18/02/2013

Aucune remarque particulière. Le PV est approuvé à l'unanimité

- BD n°3 11/03/2013

Aucune remarque particulière. Le PV est approuvé à l'unanimité

G. PELLAN excuse l'absence de la Présidente pour raison personnelle

2- Nomination des secrétaires généraux

G. MABILLE doit prendre du recul (affaire de discipline) ; Il a donné sa démission à la Présidente. Son affaire passera jeudi en appel.

Election du Secrétaire Général : C.E. LARRIBE

Election de la Secrétaire Générale Adjointe : F. RAMARD

Les élections sont approuvées à l'unanimité

3- Mission confiée à G. MABILLE

G. MABILLE est chargé de mission auprès de la Présidente sur le plan de développement.

Il sera également invité au Bureau Directeur et au Comité Directeur

4- Proposition de nommer tous les membres du Comité Directeur, membre du Bureau Directeur

Compte tenu de l'effectif et en tenant compte du règlement intérieur, les membres du Comité Directeur feront partis du Bureau Directeur.

Il est demandé d'élargir cette demande aux Présidents des CDVB.

Il est demandé au secrétariat de la Ligue de demander au CDVB du Finistère le nouveau Président et l'organigramme du Comité Directeur.

5- Date AG

La prochaine Assemblée Générale se déroulera le samedi 29 juin 2013

Il est demandé au secrétariat d'en informer les clubs par mail.

6- Préparation des vœux par la CRSR

La date limite de dépôt des vœux est le 30 mars (90 jours avant l'AG)

Les clubs ont déjà été sollicités, trois vœux (Lorient, Lannion, Brest Volley) sont parvenus à la Ligue. Il est demandé au secrétariat de leur rappeler en indiquant la date limite.

7- Acter dette de Rennes Mayotte comme perte

Historique : dissolution de club, aucune réaffiliation

La dette de 2386,30€ est actée en tant que perte

8- Publication des PV sur le site

Les PV seront mis sur le site de la Ligue, une semaine après validation par le Bureau Directeur

9- Présentation du CNDS par C. DUPEUX

C. DUPEUX indique que le dossier CNDS a été présenté action par action,

La subvention demandée est de 43 600€ pour un budget de 520 500€

C. DUPEUX indique les difficultés d'établir ce dossier compte tenu que le budget n'a pas été fait par action

M. GAUDEL remercie C. DUPEUX de son travail.

10- Présentation budget 2012/2013 affiné par M. GAUDEL

M. GAUDEL indique que le budget est plus précis notamment en ce qui concerne, depuis novembre, l'absence de salaire pour E. CORBIN ainsi que celui de V. BROUCK mais il signale qu'il n'y aura pas de bénéfice.

G. PELLAN demande que dès maintenant une réflexion doit être faite sur le devenir du pôle et les orientations de la FFVB.

Il est demandé à C. DUPEUX de faire un bilan sur plusieurs années concernant le suivi des joueurs du pôle

11- Présentation du Plan de développement (document de travail)

Etat de réflexion sur le projet du plan de développement

Date de réunion à St Brieuc : 8 ou 29 avril 2013 à 19h30

12- Affaires de Discipline

Pour l'instant pas de décision prise

M. GAUDEL se propose d'appeler C. GRAIGNIC Président de la discipline pour lui rappeler qu'il faut instruire l'affaire en convoquant les protagonistes.

13 - Re organisation des activités au sein de la ligue (équipe salariés)

A compter du 1^{er} avril 2013, pour la fin de la saison sportive 2012/2013 et la totalité de la saison sportive 2013/2014 et compte tenu du départ d'Edwige Corbin de la LBVB, reçue au concours de CTS, Madame Christine Pennamen sera en charge de la coordination administrative, managériale et budgétaire de la LBVB sous l'autorité directe de la Présidente de la LBVB et du Trésorier en ce qui concerne les finances .

A cet effet elle devra :

- Proposer des pistes d'aménagement et d'amélioration du fonctionnement entre l'équipe administrative, l'équipe technique et le CTS volley salarié de la DRCSJS de Bretagne.
- proposer des aménagements et des améliorations liées au fonctionnement des instances.
- Apporter aux élus une aide à la décision pour trouver les solutions adéquates dans le cadre du fonctionnement administratif, managérial et budgétaire.
- Mettre en œuvre les solutions validées par les élus.

.Pour l'exercice de ses missions, elle s'appuiera sur :

- **Les salariés recrutés par la LBVB sur qui elle aura autorité .**
- **Les élus de la LBVB**

14- Informations et questions diverses

Les Finales Excellence se dérouleront à ST MALO

C. DUPEUX pose des questions qu'E. CORBIN lui a transmis :

- Budget beach : difficulté de faire un budget sur une action à cheval sur deux exercices comptable.

Le budget n'est pas encore voté alors que la manifestation a commencé.

- Training camp : encadrement à trouver avec les diplômés dont un BPACM qu'ils n'ont pas trouvé.

Il est inscrit dans le plan d'action donc pas le choix il faut maintenir cette organisation

- Demande accord, pour les récompenses sur les manifestations à venir

M. GAUDEL fait part de sa demande concernant l'état des stocks qui ne lui ont pas été remis.

Il est signalé que S. PERSAN l'a effectué et qu'E. CORBIN les a en sa possession.

G. PELLAN indique qu'une réunion du CNL aura lieu le 30 mars

Fin de la réunion : 22h00

Approuvé : 12/06/13 CD